

## LES BORDS DE CHAMPS CULTIVES

Un « **bord de champ** » est l'espace naturel qui sépare une parcelle en culture d'un élément naturel (cours d'eau, bois, haie, ...) ou mis en place par l'Homme (chemin, fossé, autre parcelle cultivée). Cet espace prend en général la forme d'un linéaire de faible largeur (1 à 5 mètres), qui constitue une **trame** importante à l'échelle d'une exploitation agricole.

Ces espaces ont des rôles variés : délimitation de parcelle et/ou de propriété, zone de transit pour les machines agricoles, élément du paysage rural, site de reproduction et de refuge pour la faune, ...

Espace non consacré à la production, il est souvent considéré par les agriculteurs comme une perte de production... alors quels peuvent être leurs intérêts non productifs ?

A  
G  
R  
I  
C  
U  
L  
T  
E  
U  
R

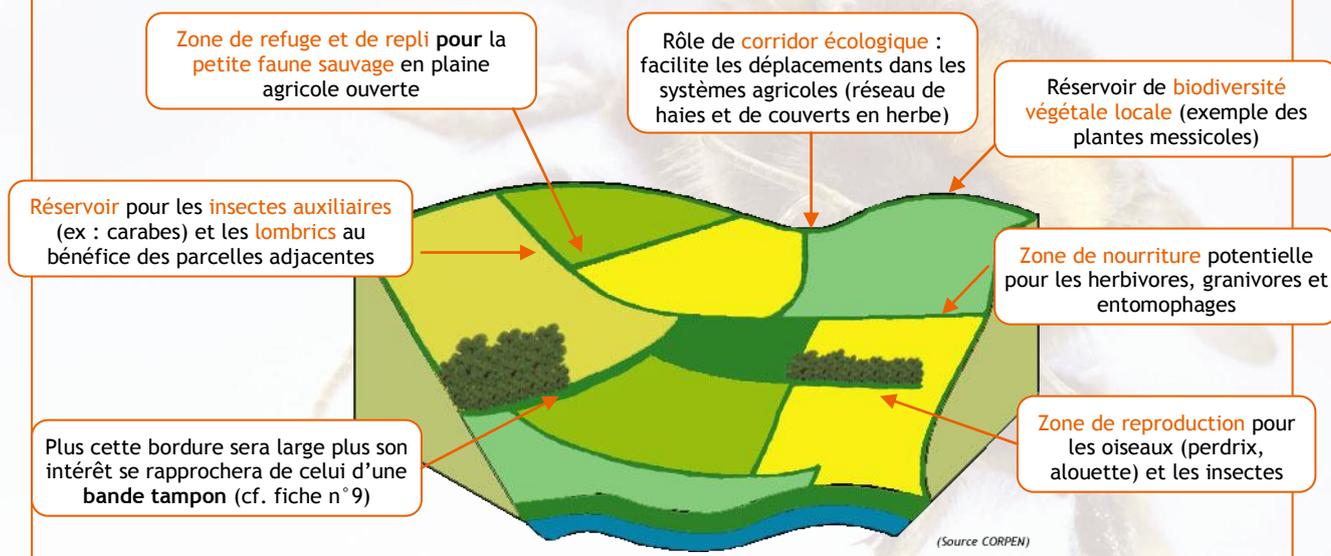
C  
O  
L  
L  
E  
C  
T  
I  
V  
I  
T  
E

C  
H  
A  
S  
S  
E  
U  
R

P  
R  
O  
P  
R  
I  
E  
T  
A  
I  
R  
E



### INTERET POUR LA FAUNE SAUVAGE ET LA BIODIVERSITE



### AGRICULTEUR : CE QU'IL FAUT SAVOIR

#### POINTS FORTS

- Leur composition floristique naturelle et diversifiée, augmente leur intérêt pour la biodiversité en fournissant un **couvert varié** et une **source d'alimentation étalée** dans le temps
- Une gestion de ces espaces plus favorable à la biodiversité, avec des interventions mécaniques moins fréquentes, apporte un **gain de temps** et une **économie pour l'agriculteur**

- Le **non traitement** de ces espaces cumulé à leur rôle de réservoir d'**auxiliaires** permettra une économie d'intrants

#### POINTS FAIBLES

- Risque de **prolifération d'espèces indésirables** si la flore spontanée présente dans le sol n'est pas suffisante (cf. « résultats d'études »)
- Aucune aide financière connue à ce jour pour ce type de pratique



## NOS CONSEILS TECHNIQUES

### *L'entretien de bords de champs favorables à la biodiversité*

- Le **fauchage** est à préférer au broyage (le brûlage est bien sûr proscrit)
- La période d'avril à fin août est sensible pour la reproduction des espèces et l'alimentation des insectes pollinisateurs, il convient donc d'éviter d'intervenir pendant cette période
- La fréquence d'entretien doit rester faible : une fois par an voire tous les 2 ans

### *Une gestion différente de celle de la parcelle cultivée adjacente*

- Les traitements insecticides et herbicides diminuent fortement l'intérêt de ces espaces : évitez les débords de **produits phytosanitaires** au-delà de la parcelle cultivée
- L'**irrigation** des bords de champs est préjudiciable pour la faune sauvage qui n'affectionne pas les milieux trop humides et a peu de chance de réussir sa reproduction sur ces espaces

### *Elargir vos bords de champs*

- Préférez la **colonisation naturelle** de ces bandes (dans la mesure où la parcelle adjacente n'est pas sensible). Ainsi, la banque de graines locales présente dans le sol pourra s'exprimer.



## ZOOM « Eau »

- Limitation des **phénomènes érosifs**
- Limitation du **lessivage des intrants** grâce au rôle de filtre joué par ces espaces
- Zone de **régulation écologique** et limitation de l'intensité d'utilisation des produits phytosanitaires
- Facilite l'infiltration de l'eau



## ZOOM « flore locale »

La végétation spontanée présente sur les bordures de champs :

- constitue un lieu privilégié pour les espèces telles que les plantes « messicoles » ou « plantes des moissons », en voie de disparition (cf. fiche n° 7)
- permet l'expression d'une flore locale, issue de l'adaptation aux conditions pédo-climatiques



## REGLEMENTATION / RESULTATS D'ETUDES

- Les bords de champ sont **intégrés aux îlots** déclarés à la PAC, dans la limite des usages locaux définis par les arrêtés préfectoraux. Ces bords de champ appartiennent également aux « **particularités topographiques** » à maintenir dans la cadre de la conditionnalité des aides depuis 2010.
- Seule la présence d'**espèces invasives** peut justifier des interventions mécaniques plus fréquentes ou l'emploi de produits phytosanitaires (hors bordure de cours d'eau)
- Les bordures de parcelles ne sont pas responsables de la **présence d'adventices** dans les parcelles cultivées. En moyenne, moins de 25% des espèces présentes dans ces espaces sont également recensées dans les 2,5 premiers mètres de la parcelle cultivée (*Source : ITB-ONCFS-Syngenta, Gestion des bords de champs cultivés dans les exploitations betteravières*)
- Une bande en herbe de 6 m de large permet de **diminuer la quantité de matière en suspension** entraînées hors de la parcelle d'environ 80% lors de pluies importantes (*Source : ITB-Arvalis, 1997*)
- Les bords de champs hébergent une **diversité d'insectes** importante. Ces insectes étant inféodés à des végétaux précis, leur **transfert** vers la parcelle n'a rien de systématique (*étude menée par l'ACTA en 2007 sur le cas des pucerons et d'une culture de blé adjacente*)



Les Fédérations des Chasseurs  
de Midi-Pyrénées

### Projet bénéficiant du soutien financier :



### Partenariat Agrifaune :

